

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CELLULE D'ANIMATION RÉGIONALE DE SOINS PALLIATIFS DE BRETAGNE



CARESP

2022

SOMMAIRE

- 02** introduction
- 03** l'équipe
- 04** Missions, organisation et gouvernance
- 06** feuille de route 2022
- 08** bilan de l'activité
- 15** Conclusion
- 16** Annexes

INTRODUCTION

L'année 2022 est marquée par le déploiement des cellules d'animation régionale des soins palliatifs sur tout le territoire national. La création d'une cellule par région est l'une des 10 mesures phares du dernier plan des soins palliatifs.

Les cellules disposent d'un cadre d'orientation défini par l'instruction N° DGOS/R4/2022/252 du 30 novembre 2022, publiée le 15 décembre 2022 au journal officiel.

Pour définir ce cadrage, le ministère s'est appuyé sur le retour d'enseignements et d'expériences tirés de l'activité des 4 cellules préexistantes dont la CARESP.

A ce titre nous avons participé à des travaux avec la DGOS et entre cellules constituées. Anne Marie Colliot est désignée comme référente nationale des cellules pour les différents travaux avec la DGOS.

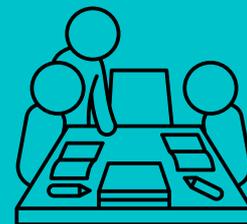
Nous avons ainsi présenté l'organisation, mission activité de la CARESP lors de la journée du 1er avril 2022 au ministère des solidarités et de la santé, journée qui était dédiée à la déclinaison en régions du plan National 2021-2024 de développement des soins palliatifs et d'accompagnement de la fin de vie.

Au cours de l'année, nous avons répondu aux sollicitations de plusieurs régions souhaitant créer leur cellule régionale.

Par ailleurs la CARESP a poursuivi les actions et projets engagés l'année précédente, développé de nouvelles actions. Elle consacre également une part de son activité aux visites des différentes équipes de soins palliatifs qui nous sollicitent.

The infographic is a white rectangular box with rounded corners and a grey border. At the top left is the logo of the French Republic and the text 'MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ' with the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'. At the top right is the logo for the 'Plan National Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie 2021-2024'. The central text reads 'Cellules d'animation régionale de soins palliatifs DGOS- 1er avril 2022' in dark blue, followed by 'Financées par les ARS' in red. At the bottom, there are four logos: 'CAPalliatif' (purple and blue), 'ars' (blue and green), 'CARESP BRETAGNE' (blue and green), 'Corpalif écouter & agir' (green and red), and 'RÉSEAU RÉGIONAL DE SOINS PALLIATIFS Centre-Vall de Loire' (green and orange).

L'ÉQUIPE



Anne Marie Colliot, 0.5 ETP
cadre de santé,
chargée de mission depuis 2017



Anne Dall'agnol, 1 ETP
Assistante sociale, ingénieure sociale
chargée de mission depuis 2021

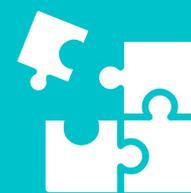


Floriane Hebert, 0.5ETP
étudiante
chargée de communication depuis
octobre 2022

Effectif et mouvement:

En 2022, la CARESP a fonctionné avec 1,5 ETP de janvier à septembre puis à 2 ETP sur la période d'octobre à décembre, avec l'arrivée de Floriane Hébert étudiante en alternance. Floriane est accueillie pour une année à la cellule d'animation. Elle a comme mission la création du site internet de la CARESP qui sera opérationnel en 2023 et le développement des outils de communication.

MISSIONS ET ORGANISATION



La cellule d'animation régionale est une entité financée par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) au moyen de crédits du fonds d'investissement régional (FIR) et rattachée au CHU de Rennes. Cette cellule existe depuis 2012 et émane d'une réflexion partagée entre l'ARS et la Coordination Bretonne de Soins palliatifs (CBSP). Un Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen (CPOM) définit la gouvernance, les orientations stratégiques, les missions et les moyens pour une durée de 5 ans. Elle couvre l'ensemble du territoire breton. Une instruction du 30 novembre 2022 émanant de la DGOS définit son cadre d'orientation.

La CARESP-Bretagne contribue à l'impulsion de la dynamique régionale et territoriale, à l'animation de la filière palliative et de l'accompagnement de la fin de vie. Elle endosse un rôle de **médiateur** et de **fédérateur** facilitant la cohésion et les dynamiques de collaboration entre l'ARS, les professionnels et les différents acteurs des soins palliatifs, dont les bénévoles d'accompagnement. Elle travaille ainsi en **transversalité** avec les différents acteurs impliqués dans les soins palliatifs. Le principe sous-tendant son fonctionnement est la **neutralité**, pour respecter la plus stricte **impartialité** dans l'exercice de missions qu'elle exerce en toute **indépendance**.



Ses missions sont déployées en cohérence avec le programme régional de santé (PRS) et avec les politiques nationales conduites par le ministère de la santé et de la prévention en matière de soins palliatifs et de fin de vie qui portent comme objectifs :

- L'égalité d'accès aux soins palliatifs par une couverture adaptée des territoires et un maillage adéquat en terme de soins, de recours à l'expertise et de coordination des parcours, quels que soient la situation, le lieu de soins et/ou de vie ;
- Le développement du maintien au domicile lorsque celui-ci est souhaité par le patient et dès lors que les conditions requises peuvent être réunies ;
- La garantie de soins palliatifs pertinents et de qualité, effectués conformément aux bonnes pratiques professionnelles ;
- La préservation de l'expertise palliative et la garantie de son accès par l'ensemble des professionnels et intervenants des soins palliatifs et de l'accompagnement ;
- La diffusion de la démarche palliative et l'information des concitoyens pour l'exercice libre et éclairé de leurs droits en tant que personne malade ou de proche aidant ;



MISSIONS

Les missions régionales sont déclinées en quatre axes :

En région :

- Participer aux diagnostics territoriaux et à l'amélioration de la lisibilité de l'offre et de l'activité en soins palliatifs et en accompagnement de la fin de vie
- Animer les relations avec les acteurs de soins palliatifs en les mobilisant, en les fédérant et en les soutenant dans le cadre de leurs activités, de leurs projets et de leurs besoins
- Diffuser la culture et la démarche palliative et contribuer à l'appropriation des bonnes pratiques professionnelles
- Informer sur les soins palliatifs et la fin de vie

À l'échelle nationale :

- Participer au recueil, au relais et au partage d'informations et d'expériences.
- Participer aux actions conduites au national pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement de la fin de vie (plans nationaux), aux travaux conduits par le CNSPFV, la Haute Autorité de santé (HAS), les sociétés savantes (Société française d'accompagnement et de soins palliatifs [SFAP], la Société française de soins palliatifs pédiatriques [2SPP]), la Plateforme nationale de recherche en soins palliatifs, etc.
- Contribuer aux travaux communs inter cellules.



GOUVERNANCE

L'instance de gouvernance est représentative des acteurs intervenant dans la filière palliative régionale, tout champ et tout secteur confondus.

Le **comité de pilotage** se réunit au moins deux fois par an, c'est une instance de concertation, de proposition de validation et de suivi des activités de la CARESP. (le 03/03/2022 et le 22/11/2022).

Il est composé de représentants des professionnels de santé, des experts dans le domaine des soins palliatifs, des représentants des secteurs du domicile, des représentants des filières oncologiques et des maladies neuro-dégénératives, des représentants des usagers, du secteur médico-social, de l'éthique et des dispositifs d'appui à la coordination.

BILAN DE L'ACTIVITÉ



Il est retenu pour l'année 2022, 3 axes stratégiques qui permettent de décliner les différentes actions menées par la CARESP:

- Optimiser le partage des connaissances et la diffusion de la culture palliative
- Améliorer le parcours patient au domicile
- Garantir l'accès aux soins palliatifs pour tous

C'est ainsi plus d'une vingtaine d'actions qui a été portée par la cellule d'animation. Ce bilan de l'activité ne retrace pas l'exhaustivité des actions menées. Nous avons choisi d'illustrer chaque axes par certaines d'entre elle.

Axe 1: Optimiser le partage des connaissances et la diffusion de la culture palliative

1. les actions d'information du grand public, des patients et de leurs familles



1.1 France Assos Santé

Un travail de collaboration s'est engagé depuis plusieurs années avec France assos santé Bretagne.

L'analyse de l'enquête effectuée en 2021 auprès des adhérents de France assos santé et des représentants des usagers relève un besoin d'information concernant les soins palliatifs, la personne de confiance, les directives anticipées, la loi Clays- Léonetti et l'offre territoriale en soins palliatifs.

Pour y répondre nous avons mené une action d'information sous la forme de webinaire coanimé par les chargées de missions de France assos santé et de la CARESP. Il s'est ainsi tenu 4 webinaires, chacun étant axé sur l'offre départementale (soit un par département breton). Ils ont été réalisés sur le dernier trimestre 2022 en associant les acteurs territoriaux de soins palliatifs (professionnels de santé et bénévoles d'accompagnement).

Celui concernant l'Ille et vilaine a été inscrit dans la semaine thématique soins palliatifs organisée par le CHU de Rennes. La Caresp a également participé à l'organisation et aux différentes animations prévues au cours de cette semaine.



1.2 centre national de la fin de vie

Une collaboration s'est installée entre le centre national des soins palliatifs et de la fin de vie et les cellules d'animation régionale des soins palliatifs. Une rencontre en visioconférence a lieu tous les deux mois où sont échangées les informations et actions menées par les uns et les autres.

C'est également l'occasion de solliciter l'intervention et ou le soutien des participants aux travaux en cours dont l'atlas des soins palliatifs et de la fin de vie en France (publication 2023).

La Caresp a participé à 6 rencontres pour l'année 2022.

1.3 projet du site internet CARESP



La création du site internet de la CARESP (opérationnel début 2023) a fortement mobilisé l'équipe sur le dernier semestre 2022. Ces temps réguliers de travail ont permis de décliner l'arborescence du site qui s'adressera tant aux professionnels qu'au grand public. Le site a pour objectifs de :

- répondre aux besoins d'information sur les soins palliatifs et l'accompagnement des personnes en fin de vie,
- répertorier les équipes spécialisées du territoire et tenir à jour l'offre territoriale sous la forme d'une cartographie
- recenser l'actualité régionale des soins palliatifs,
- répertorier les recommandations de bonnes pratiques et outils,
- publier les offres d'emplois et formations.



1.4 Sensibilisation grand public aux derniers secours

Dans un contexte où la législation sur la fin de vie pourrait bouleverser les soins palliatifs et au vu de la méconnaissance des droits des citoyens, la CARESP a repéré dès 2022 l'intérêt d'une sensibilisation citoyenne à la fin de vie.

Un membre de l'équipe s'est formé à ce concept. Des actions de sensibilisation seront programmées pour l'année 2023.



2. participer à la lisibilité de l'offre

2.1 soutien des projets territoriaux

Pour répondre aux besoins des soins palliatifs et d'accompagnement des habitants de la région, La CARESP soutient les acteurs engageant une réflexion d'organisation territoriale sous forme de plateforme ou de filière. Plusieurs territoires ont amorcé ces travaux comme le T3, T7 et T6.

Fort de cette expérience, l'ARS Bretagne souhaite généraliser cette expérimentation de structuration de la filière palliative et la déclinaison en plateforme territoriale. Cette orientation devrait être portée lors du prochain PRS et également être le socle du texte révisé de la circulaire de 2008 organisant les soins palliatifs en France.

Exemple du territoire sanitaire 3:

La CARESP a poursuivi l'accompagnement du développement de la coopération entre les établissements du groupe hospitalier de Bretagne Sud, l'HAD de l'Aven à l'Etel et l'établissement du Divit pour renforcer la territorialisation de la filière de soins palliatif.

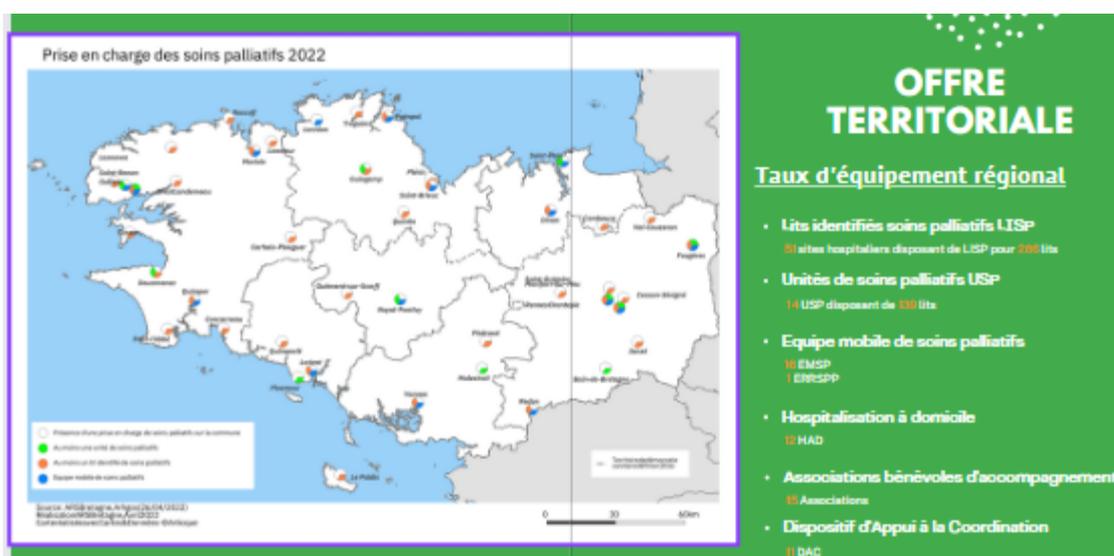
Le projet de territoire a été présenté à l'ensemble des acteurs territoriaux du T3 et des représentants de l'ARS le 14/01/2022.

Ce projet innovant de plateforme territoriale a été mis en avant lors de la journée du 1er avril présentant aux ARS la déclinaison du plan de soins palliatifs. Le Dr Eric Fossier a présenté la méthodologie et le cadre d'analyse territorial pour une offre de soins palliatifs pour tous. Ce modèle a retenu l'attention de tous qui pourrait être retenu dans le cadre de la révision de la circulaire de 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs.

2.2 présentation de l'offre territoriale

La CARESP s'attache à présenter l'offre territoriale lors de ces différentes sollicitations que ce soit au sein de groupe de travail, de journées régionales organisées par des partenaires ou lors de formations.

ces présentations représentent une dizaine d'intervention pour l'année 2022.



3. diffuser les bonnes pratiques

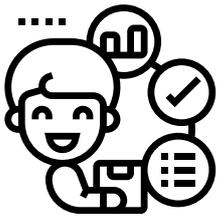
3.1 diffusion des documents et webinaire de la SFAP



La diffusion des bonnes pratiques est une mission transversale qui est présente à chacune des interventions de la CARESP. Ce travail se fait notamment en collaboration avec le centre national des soins palliatifs et de la fin de vie.

Nous relayons également les documents et webinaires de la SFAP aux acteurs de la région.

les recommandations et outils utiles sont également accessibles pour les professionnels et le grand public sur notre site internet.



3.2 expérimentation de la grille EVALISP

Les lits identifiés de soins palliatifs (LISP) représentent **266 lits** pour la région Bretagne. ils sont portés par une cinquantaine d'établissements sanitaires.

En collaboration avec le Dr Anny Monpetit et en présence de l'ARS Bretagne, la Cellule a organisé un webinaire de présentation de la grille EVALISP, élaborée par le groupe de travail LISP de la SFAP et validée par son conseil scientifique.

Cette grille permet une autoévaluation qualitative de la prise en charge en soins palliatifs dans un service pourvu de lits identifiés (LISP). Différents items sont ainsi questionnés concernant l'organisation et le fonctionnement des LISP.

L'évaluation porte sur 15 dossiers de séjours en LISP. Il est préconisé que l'évaluation soit effectuée de façon collégiale avec présence de l'équipe soignante pluridisciplinaire intervenant auprès des patients pris en charge dans ces LISP.

Cette présentation a réuni plus d'une vingtaine d'établissements. A cette occasion la cellule d'animation a proposé aux équipes qui le souhaitent de tester la grille. Une dizaine d'équipe s'est portée volontaire. Une présentation du retour de cette expérimentation sera faite avec les équipes concernées début 2023.

3.3 Utilisation du Midazolam en ville

La CARESP avait repéré l'importance d'informer les professionnels libéraux sur le mode d'utilisation du midazolam en ville. Malgré notre rapprochement de l'URPS Bretagne et avec l'appui de l'ARS nous n'avons pas réussi à organiser des webinaires d'information et de formation en 2022. Ce sujet reste d'actualité pour 2023.

Axe 2: Améliorer le parcours patient au domicile

L'amélioration du parcours patient au domicile est un axe fort du dernier plan de soins palliatifs pour répondre aux souhaits de la société.

1. participer à l'amélioration des liens entre les acteurs

La CARESP soutient les différentes actions des acteurs en soins palliatifs de la région permettant de faciliter la connaissance du maillage territorial et les liens entre les acteurs.



Clinique des Augustines

1. 1 Exemple matinée de travail USP/LISP

A l'initiative de l'équipe médicale de l'USP de Malestroit, la CARESP a été sollicitée pour organiser un temps d'échange autour du parcours patient en soins palliatifs à destination des cadres de santé et des médecins des lisp du territoire.

Ce fut un temps très riche qui a permis à chacun de présenter les spécificités de son service, ses missions, d'échanger sur nos retours d'expérience et de visiter l'unité de soins palliatifs.

ApyCare

Innovations en santé

Co-développé par les patients, familles et professionnels

1.2 Groupe de travail LEA

Les équipes mobiles de soins palliatifs bretonnes utilisent un logiciel unique de recueil de l'activité dénommé LEA. Cet outil opérationnel est évolutif. Plusieurs échanges entre l'équipe de la CARESP, l'ARS le concepteur du logiciel d'ApyCare et les Equipes mobiles ont révélé la nécessité d'un travail approfondi pour améliorer l'outil et répondre aux besoins de chacun à savoir :

- l'ARS: outil unique opérationnel servant à l'évaluation de l'activité sur un territoire donné et mesurant l'activité de l'EMSP.
- les EMSP: un outil opérationnel mesurant l'activité quantitative, qui permet l'extraction du rapport d'activité annuel, un comparatif des données d'une année sur l'autre ou l'évolution de données pluriannuelles.
- la CARESP :outil unique opérationnel qui sert de base pour un diagnostic territorial et d'Indicateur de mesure pour nos tableaux de bord.

La CARESP a animé un groupe de travail constitué de représentants des EMSP, de l'ARS et du concepteur du logiciel ayant comme objectif de définir les indicateurs socles et les optionnels possibles retenus pour la région et d'identifier de nouveaux indicateurs le cas échéant.

Ces propositions permettront de travailler une nouvelle version du logiciel.



1.3 Groupe de travail SFAP lieu de répit

L'équipe de la CARESP participe à différents groupe de travail de la SFAP, dont le groupe domicile et ses différents sous groupe: les lieux de répit, soins palliatifs en établissement médico-sociaux, travailler ensemble à domicile et formation. Le groupe domicile se veut force de proposition auprès de la DGOS pour la prochaine instruction.

exemple du groupe lieu de répit:

Le travail de ce groupe vise à apporter des propositions et recommandations sur les ressources de répit dans l'objectif de faciliter le maintien au domicile pour les malades en soins palliatifs qui le souhaitent et de prévenir l'épuisement des proches.

Dans le cadre du groupe lieu de répit, une synthèse des réflexions menées a été adressée aux porteurs de la missions IGAS concernant l'offre de répit.

Il existe également sur la région des projets de création de lieu de vie, lieu de répit pour des personnes en soins palliatifs.

2. participer à l'amélioration des liens entre les acteurs dans le champ du médico social et du social



2.1 partenariat avec le CREA I

L'équipe de la CARESP a accueilli en 2021 une stagiaire en Master 1 Santé publique, sciences sociales et management de l'EHESP, Madame Marjorie Bertin en partenariat avec le CREA I, qui s'est intéressée à la question suivante:

La formation à la démarche palliative en établissement médico-social: un levier pour assurer la continuité du parcours patient?

Les conclusions de son travail de recherche confirment l'hypothèse que la formation constitue en effet un levier afin d'assurer la continuité du parcours-patient dans les établissements médico-sociaux. "En étant acculturés à la démarche palliative, les professionnels, qui sont en première ligne, seraient en capacité de repérer les situations les plus complexes, de solliciter les équipes mobiles de soins palliatifs et autres acteurs des soins palliatifs pour les soutenir dans l'accompagnement du résident qui relève d'une situation palliative et de le maintenir sur son lieu de vie le plus longtemps possible. De même, en étant mieux préparés, ils seraient plus sereins afin d'accomplir leur mission d'accompagnement jusqu'au bout de la vie. Du côté des résidents, une maîtrise plus aisée par les professionnels des notions telles que les directives anticipées et la personne de confiance leur permettrait de faire prévaloir leurs souhaits et de favoriser leur autonomie."

La CARESP a travaillé avec le CREA I un programme de formation pour répondre aux besoins des professionnels des établissements médico-sociaux et a animé 2 sessions pour l'année 2022.

2.2 Fonds FNASS

Le fonds spécifique des soins palliatifs des caisses de sécurité sociale est un dispositif permettant de financer du temps de garde à domicile pour soulager l'entourage et/ou la prise en charge des fournitures et médicaments non remboursables nécessaires à son état de santé.

Ce dispositif est particulièrement utilisé par les travailleurs sociaux des équipes de soins palliatifs et des HAD.

Aussi le collège des travailleurs sociaux de la SFAP associé à celui de la FNEHAD a débuté un travail national pour élaborer un outil commun regroupant les informations départementales des différentes caisses d'assurance maladie.

La cellule participe au collège des travailleurs sociaux de la SFAP et à l'animation du groupe de travail sur le fonds des soins palliatifs. Ce groupe de travail favorise les échanges et les liens entre les acteurs du social.

La cellule est également identifiée par les responsables des services d'action sanitaire et sociale des caisses d'assurance maladie de la région (CPAM et MSA) comme interlocuteur privilégié concernant ce dispositif.

Axe 3: Garantir l'accès aux soins palliatifs pour tous

L'accès aux soins palliatifs est un droit depuis la loi du 9 juin 1999. La cellule d'animation apporte son expertise et son soutien aux différents projets qui permettent de garantir l'accès aux soins palliatifs pour tous.

Ainsi elle accompagne les équipes qui la sollicitent mais aussi à la demande de l'ARS ainsi que les différentes structures, pour tous les projets favorisant l'offre de soins sur le territoire comme par exemple: la demande d'ouverture de lits identifiés de soins palliatifs, d'hôpitaux de jour, d'équipe mobile de soins palliatifs...

1.prise en compte de parcours spécifiques

Exemple du parcours patient SLA

Un groupe de travail animé par l'ARS existe depuis 2019. La crise sanitaire a fortement impacté la disponibilité des acteurs de ce groupe. Cependant le groupe de travail s'est réuni une fois en 2022. La cellule d'animation a présenté le résultat de l'enquête concernant la présence de patient SLA dans les unités de soins palliatifs et le besoin de répit. Nous avons également rencontré des représentants des
La CARESP propose l'organisation d'une journée régionale en 2023.



Parcours de vie des personnes vivant
avec une maladie évolutive et déficience intellectuelle :
étapes charnières à anticiper et à investir

Jeudi 13 octobre 2022 - Palais des Arts et des Congrès, Vannes (56)

Une partie du programme de la journée d'étude concernant le parcours de vie des personnes vivant avec une maladie évolutive et déficience intellectuelle, a été consacrée aux soins palliatifs. La CARESP a présentée l'offre territoriale et l'organisation des soins palliatifs en Bretagne.



La cellule d'animation participe au comité de pilotage: création d'un annuaire des soins oncologiques de support organisé par Onco Bretagne. Les soins palliatifs seront identifiés dans l'annuaire comme un item des soins de support.

2. améliorer le repérage précoce

Différentes études, principalement en oncologie ont montré que l'introduction précoce des soins palliatifs apporte un bénéfice sur la qualité de vie du patient et de ses proches et la survie des personnes prises en charge. Cependant le recours aux équipes de soins palliatifs est souvent encore jugé trop tardif par les acteurs. Pour que l'orientation vers les équipes de soins palliatifs soit facilitée, différentes actions sont menées par les différents acteurs en région. La formation initiale et continue est ici aussi un levier pour améliorer le repérage précoce des patients et diffuser le concept des soins palliatifs précoces.



Journée d'automne de la CBSP

La Coordination Bretonne des Soins Palliatifs a consacré sa journée d'automne à cette thématique. La CARESP a tenu un stand lors de cette journée et rencontré de nombreux acteurs de la région.



Formation initiale des IPA

La CARESP a participé à la formation des IPA (tronc commun) avec le Dr Texier dans le cadre du module consacré aux soins palliatifs. Par ailleurs la commission fin de vie du CHU de Rennes a créé un module de simulation pour les IPA concernant les directives anticipées. Ce module participe également à l'amélioration du repérage précoce.

soutenir les actions des partenaires

Cette année encore, la cellule d'animation a consacré une part de son activité pour aller à la rencontre de partenaires. Le travail de maillage territorial et de développement du réseau partenarial vient soutenir la diffusion de la démarche palliative et participe à l'amélioration du parcours patient. La CARESP tient aussi régulièrement un stand lors de journées organisées par les différents partenaires.

exemples de rencontres avec les partenaires

Nous avons organisé différents temps d'échange avec les chargés de missions ou les équipes de:



FACS Bretagne



Contrat Local de Santé



CONCLUSION

L'année 2022 fut une année riche pour le déploiement des cellules d'animation. Le groupe de travail constitué des 4 cellules historiques (région Ile de France, centre val de Loire, nouvelle aquitaine et Bretagne) a présenté un poster lors du congrès de la sfap et animé un atelier pour les porteurs de projet des nouvelles cellules.

Le cahier des charges des cellules montrent que celles-ci vont jouer un rôle majeur dans le développement des soins palliatifs (quid d'une nouvelle législation sur la fin de vie) et devront avoir les moyens de répondre aux sollicitations. La qualité des missions rendues est en lien avec la proximité et la confiance de son ARS .

Nous remercions le Dr Frédéric Spinelli, médecin référent soins palliatifs de l'ARS, pour ces années de collaborations avec notre équipe. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

FEUILLE DE ROUTE 2022

Orientation stratégiques	Orientations opérationnelles	Projets
Optimiser le partage des connaissances et la diffusion de la culture palliative	Informer le grand public, les patients et leurs familles sur les soins palliatifs et la fin de vie Participer à la lisibilité de l'offre Diffuser les bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none">• Création d'un site internet propre à la CARESP• Partenariat avec France AssoSanté suite au questionnaire 2021 sur les besoins autour de la personne de confiance, directives anticipées et la sédation• participation groupe de travail des cellules et du centre national des soins palliatifs et de la fin de vie • Identifier les territoires d'intervention des acteurs en soins palliatifs et faciliter les projets de filière SP• Soutenir les concertations de territoire• Diffusion du guide régional des soins palliatifs 2022• Favoriser la participation des DAC aux RCP territoriales• participation aux différentes instances du CHU • Organiser des webinaires sur les bonnes pratiques : l'utilisation du Midazolam dans le cadre de sa prescription possible en ville depuis 2022, organisé en lien avec les URPS• Organiser une journée régionale avec les USP (thèmes à définir)• Diffuser les bonnes pratiques lors des RCP des territoires• Participer au projet recherche "adaptation, traduction et validation de l'échelle de l'attitude envers l'euthanasie" avec les enseignants IFSI : Adaptation de cette échelle en français pour travailler avec les étudiants de 3ème année d'IFSI• Diffuser les webinaires SFAP et autres organismes• Participer aux groupe de travail de la SFAP, territoriaux (AS en USP T5)
Améliorer le parcours patient au domicile	participer à l'amélioration des liens entre les acteurs dans le champ du domicile	<ul style="list-style-type: none">• Participer à l'élaboration d'un référentiel pour les EMSP pour entériner l'activité extra hospitalière dans leur mission• Animer un groupe de travail EMSP/LEA pour la refonte des critères d'évaluation• Recenser les conventions entre établissements et EMSP• participer au groupe de travail SFAP Domicile et lieux de répit

Orientation stratégiques	Orientations opérationnelles	Projets
Améliorer le parcours patient au domicile	participer à l'amélioration des liens entre les acteurs dans le champ du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au groupe de travail sur l'amélioration du parcours patients atteints de SLA • Evaluer les besoins de formation des gardes à domicile dans le cadre du fonds FNASS en lien avec les collaborations MSA/CPAM • Favoriser l'intégration de la télémédecine dans les projets territoriaux des EMSP et HAD
Améliorer le parcours patient au domicile	Participer à l'amélioration des liens entre les acteurs dans le champ médico-social et social	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la formation organisée par le CREAL à destination des professionnels des EMS sur les soins palliatifs et les organisations
Garantir l'accès aux soins palliatifs pour tous	Améliorer le repérage précoce	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets sur le repérage précoces des patients soins palliatifs dans les SAU • Développer des projets sur le repérage précoces des patients SP dans les EMS • Soutenir les projets sur le repérage précoces des patients SP dans les HAD • diffuser la fiche SAMU PALLIA • Accompagner les projets d'HDJ en soins palliatifs • Participer à la formation générale IPA du CHU Rennes
Garantir l'accès aux soins palliatifs pour tous	Prendre en compte les parcours spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • poursuivre le travail mené dans le cadre des journées APO pallia
Garentir l'accès aux soins palliatifs pour tous	Soutenir les actions des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux journées /congrès de la CBSP • participer ax journées EREB • Participer au COPIL d'OncoBretagne annuaire soins de support • Participer aux actions des CLS en lien avec la fin de vie